



## Contrat de travail

-----  
Par Leocadie

Bonjour,

Mon patron nous donne un courrier en main propre pour modifier le contrat de travail, pour bénéficier d'une prime de pénibilité calculé en fonction de l'ancienneté. Pour ce faire il faut modifier l'article Tout ceci n'est pas très clair et je souhaite avoir des explications si possible.

Je vous en remercie

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Leocadie,

si vous avez 100 euros/mois et le patron vous propose 110, pourquoi refuser ?

Cdt